

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 26 octobre 2015 portant désignation à la Commission nationale de discipline près le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu l'article 50 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable,

Arrêtent:

Article 1^{er}

M. Boullanger (Hervé), conseiller référendaire à la Cour des comptes, est désigné comme membre titulaire de la chambre nationale de discipline de l'ordre des experts-comptables, en remplacement de M. Cossin (Jean-Pierre).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 26 octobre 2015.

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*
MICHEL SAPIN

*Le ministre de l'économie,
de l'industrie et du numérique,*
EMMANUEL MACRON